



*Liberté • Egalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 15 décembre 2016

## Communiqué de presse

### AMENAGEMENT DES HORAIRES DE LA SOUS-PRÉFECTURE D'AVESNES-SUR-HELPE



Les horaires d'accueil du public de la sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe seront aménagés du lundi 19 décembre au vendredi 30 décembre 2016 inclus : le service accueil du public (cartes grises - permis de conduite - cartes nationales d'identité - associations) sera ouvert au public uniquement le matin. Les dossiers cartes grises déposés le matin de 8h30 à 11h30 seront validés l'après-midi. Seul le paiement par chèque à l'ordre du régisseur de recettes sera accepté. Durant cette période, la permanence téléphonique du service permis de conduire ne sera plus assurée.

Pour mieux servir les usagers, la préfecture rappelle que les services de l'Etat enrichissent leur offre de service numérique et proposent divers outils pour limiter les déplacements et réaliser les démarches plus aisément.

Les services en ligne proposés ainsi que les horaires d'ouverture de la sous-préfecture sont disponibles sur notre site [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr).